



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE – Le 12 décembre 2007

COMMUNIQUÉ

Halifax (Nouvelle-Écosse) – Aujourd'hui, le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, M. Rodney MacDonald, a présidé la 14^e Réunion du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique, au World Trade and Convention Centre d'Halifax, en Nouvelle-Écosse. Les premiers ministres du Nouveau-Brunswick, M. Shawn Graham, et de l'Île-du-Prince-Édouard, M. Robert Ghiz, ainsi que le vice-premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador, M. Tom Rideout, étaient présents à la réunion.

Convaincus des avantages socio-économiques d'un milieu des affaires compétitif, ils se sont particulièrement attardés au renforcement de la coopération régionale au Canada atlantique.

Porte d'entrée de l'Atlantique

Les premiers ministres s'entendent sur la nécessité d'entreprendre sans tarder le marketing de la Porte d'entrée de l'Atlantique et d'y investir rapidement afin de faire connaître son avantage concurrentiel et d'améliorer l'efficacité du réseau de transport multimodal qui lie la Porte d'entrée aux principaux marchés. Ils préconisent la mise en œuvre accélérée du protocole d'entente commun, en collaboration avec le gouvernement fédéral, afin de cerner les améliorations qui doivent être apportées à l'infrastructure clé, aux politiques et à la réglementation en vue d'appuyer le développement de la Porte d'entrée de l'Atlantique. Ils font remarquer que l'accès rapide aux fonds fédéraux est crucial pour assurer la compétitivité de la région sur la scène internationale. À ce propos, ils prient le premier ministre du Canada et le gouvernement fédéral de faire preuve de diligence et d'accélérer le processus de financement de l'initiative de la Porte d'entrée de l'Atlantique.

La région de l'Atlantique est un point d'accès naturel pour les marchandises, les gens et les services en provenance et à destination des marchés traditionnels et des nouveaux marchés tels que l'Inde et la Chine. Les premiers ministres voient en ce projet une occasion stratégique de miser sur les atouts de la région – emplacement géographique, transports et commerce – pour aider le Canada à attirer une part plus grande du commerce mondial, ce dont profiteront chacune des provinces de l'Atlantique et le Canada dans son ensemble.

Stratégie de transport pour le Canada atlantique

Les premiers ministres reconnaissent que la prospérité du Canada atlantique passe essentiellement par un réseau de transport sécuritaire, efficace et viable. C'est pourquoi ils chargent leurs ministres responsables des transports d'établir une stratégie visionnaire

prévoyant un réseau de transport de pointe au Canada atlantique qui soutiendra le développement socio-économique de la région.

Cadre de collaboration énergétique au Canada atlantique

Conscients de l'importance considérable que revêt l'énergie pour l'économie et la vie quotidienne de la population du Canada atlantique canadienne, les premiers ministres s'engagent à faire de la région un chef de file de la conservation et de la production d'énergie.

Ils se réjouissent des progrès considérables qui ont été accomplis quant à l'élaboration du cadre de collaboration énergétique au Canada atlantique. Ce cadre jettera les bases d'une coopération accrue entre les gouvernements et permettra à la population de la région de profiter des avantages environnementaux, sociaux et économiques découlant des projets d'efficacité énergétique et d'exploitation de sources d'énergie renouvelable.

Ils ont confié aux ministres de l'Énergie de leurs provinces la tâche de rédiger une entente-cadre mettant l'accent sur les projets de collaboration dans les domaines de l'efficacité énergétique, des biocarburants et de l'énergie renouvelable.

Promotion du Canada atlantique

Comme suite au succès de la mission de janvier 2007 à Edmonton et à Fort McMurray, les premiers ministres ont convenu de continuer à promouvoir la capacité économique de la région, à explorer des possibilités de commerce et d'investissement et à forger de nouveaux partenariats qui contribueront à la prospérité du Canada atlantique.

Mieux-être

Les premiers ministres savent que les maladies chroniques ont de graves répercussions, de plus en plus prononcées, sur la population de la région et sur le réseau de la santé. Ils sont déterminés à œuvrer de concert pour promouvoir le mieux-être et un mode de vie sain dans la région. Dans cette optique, ils enjoignent leurs ministres responsables de la promotion de la santé et du mieux-être de discuter d'un cadre de mesures de coopération en lien avec la promotion de la santé et le mieux-être et portant notamment sur les choix alimentaires sains, l'activité physique et la réduction du tabagisme.

Jeux olympiques et paralympiques de Vancouver 2010

Les Jeux olympiques et paralympiques de Vancouver 2010 constituent pour les provinces de l'Atlantique une excellente occasion de collaborer pour mettre en vedette et mieux faire connaître notre coin de pays au monde entier. Les premiers ministres ont convenu d'examiner diverses possibilités de collaboration, dont l'aménagement d'un pavillon de l'Atlantique.

Amélioration de la réglementation pour les petites et moyennes entreprises

Les premiers ministres des provinces de l'Atlantique ont été informés des consultations tenues par les ministres responsables avec les intervenants pour faire connaître les ententes en vigueur dans la région de l'Atlantique et pour cibler des secteurs clés où il serait possible de poursuivre l'harmonisation ou la rationalisation de la réglementation.

Incidence des modifications apportées à la législation criminelle

Les premiers ministres s'inquiètent des répercussions financières cumulatives des modifications proposées récemment à la législation criminelle par le gouvernement fédéral, dont certaines ont déjà été adoptées. Certes ils reconnaissent que la modification du *Code criminel* et des autres lois et règlements fédéraux connexes relève de la compétence du gouvernement fédéral, mais il n'en reste pas moins que l'administration de cette législation incombe aux provinces. Les premiers ministres confient aux ministres responsables de la Justice le soin de rédiger un rapport conjoint au gouvernement fédéral sur les répercussions financières de ces décisions pour les provinces de l'Atlantique et demandant au gouvernement fédéral d'assumer une partie des dépenses liées aux modifications législatives proposées. Dans leur rapport, ils devraient particulièrement mettre l'accent sur les répercussions financières liées aux dépenses d'immobilisation et de fonctionnement du système juridique.

Répercussions de la force du dollar canadien

Les premiers ministres reconnaissent que la force du dollar canadien a des répercussions sur la région de l'Atlantique, en particulier sur les industries des secteurs manufacturier et primaire comme l'agriculture, l'exploitation forestière et la pêche.

Ils accueillent favorablement les propositions du gouvernement fédéral en vue d'améliorer la compétitivité des industries manufacturières et traditionnelles, propositions qu'il s'est engagé à mettre en œuvre dans le Discours du trône prononcé en octobre.

Les premiers ministres recommandent que le gouvernement fédéral adopte des mesures pour accroître l'innovation et la productivité, qu'il envisage de créer des programmes de transition pour les secteurs touchés et qu'il fasse la promotion dynamique des produits forestiers canadiens sur les marchés étrangers.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec :

Marie-Andrée Bolduc, Nouveau-Brunswick 506-453-2144

Elizabeth Matthews, Terre-Neuve-et-Labrador 709-729-3960

Lori Lee Oates, cabinet du ministre Rideout 709-729-3733/690-8403

Joe Gillis, Nouvelle-Écosse 902-497-7263

Geoff Townsend, Île-du-Prince-Édouard 902-368-4400